

# AVIVA INVESTORS INVESTMENT SOLUTIONS

*Société d'Investissement à Capital Variable*

Siège social : 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 152 783

(le « **Fonds** »)

---

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

---

Luxembourg, le 29 mai 2026

Cher/Chère Actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») vous convoque par la présente à l'assemblée générale annuelle du Fonds (l'« **Assemblée** ») qui se tiendra au siège social du Fonds au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg le **mardi 16 juin 2026 à 12 h 30 CEST** ou à tout ajournement de celle-ci, aux fins d'examiner et de voter l'ordre du jour ci-dessous :

### Ordre du jour

1. Lecture du rapport des administrateurs et du rapport du réviseur d'entreprises indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Approbation des comptes annuels révisés du Fonds pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025 ;
3. Affectation des résultats tels que proposés par le Conseil dans les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Ratification des dividendes versés en 2025 ;
5. Quitus aux administrateurs eu égard à l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
6. Nominations réglementaires :
  - a. Démission de Penny Collins de son poste d'administratrice du Fonds à compter du 31 août 2025 ;
  - b. Démission de Jacques Elvinger de son poste d'administrateur du Fonds à compter du 24 mars 2026 ;
  - c. Ratification de la nomination de Celeste Dias-Brennan au poste d'administratrice du Fonds à compter du 19 décembre 2026 ;
  - d. Ratification de la nomination de Gaston Juncker au poste d'administrateur du Fonds à compter du 24 mars 2026 ;
  - e. Approbation des nominations des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2027 :
    - i. Denise Voss
    - ii. Paula Concordea.
    - iii. Celeste Dias-Brennan ; et
    - iv. Gaston Juncker
  - f. Approbation de la nomination d'Alastair Sewell au poste d'administrateur du Fonds Sewell, sous réserve de l'approbation de la CSSF et à compter de cette approbation, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2027 ;
7. Approbation des jetons de présence des administrateurs pour un montant total allant jusqu'à 100 000 EUR par an ;
8. Renouvellement du mandat d'Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprises agréé du Fonds jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2027 et autorisation des conditions de sa nomination par le Conseil ; et
9. Tout autre point pouvant être soulevé devant l'Assemblée.

# AVIVA INVESTORS INVESTMENT SOLUTIONS

*Société d'Investissement à Capital Variable*

Siège social : 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 152 783

(le « **Fonds** »)

## Quorum

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée peuvent être adoptées sans quorum, par simple majorité des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

## Modalités de vote

Vos droits à assister à une assemblée générale et à exercer un droit de vote lié à vos actions sont déterminés conformément aux actions que vous détenez à la date d'enregistrement (le 9 juin 2026 à minuit).

Les comptes annuels révisés, le rapport des administrateurs et le rapport du réviseur d'entreprises indépendant sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la Société de gestion, Aviva Investors Luxembourg, en contactant l'adresse e-mail suivante : [legal.lu@avivainvestors.com](mailto:legal.lu@avivainvestors.com)

Pour toute question concernant ces changements ou pour une discussion plus détaillée à ce sujet, n'hésitez pas à contacter votre conseiller financier.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Le formulaire de procuration joint doit être envoyé par voie électronique à l'adresse [legal.lu@avivainvestors.com](mailto:legal.lu@avivainvestors.com) avant le **15 juin 2026 à 11 h 00 CEST**, l'original devant ensuite être envoyé aussi rapidement que possible à l'adresse suivante : PO Box 1375, L-1013 Luxembourg, à l'attention d'Aviva Investors Luxembourg, Legal Department.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.



---

Agissant pour le compte du  
Conseil